

LE PLEUR – EXTRAITS LITTÉRAIRES

- [...] : la belle Heleine se mist à plourer tendrement : tellement que les ruisseaux de ses larmes toboient en grande habondance [...]. La cause de son **pleur** venoit ou pour iuste douleur & remors de conscience de son crime detestable de sa chastete brisee, & dissolution de son mariage legitime [...]. — (Le Second livre des illustrations de Gaulle, & Singularitez De Troye [...], attribué à Jean Lemaire de Belges, Paris , 1512, réed. 1548, chap. VIII)
- La rentrée d'Émilien avec son bras amputé m'a re-ému et j'ai versé un **pleur** sur la dernière page, au portrait de la marquise de Franqueville. — (Flaubert, *Corresp.*, 1872, page 453)
- D'où cette chape mortifère sous laquelle j'ai vécu, tremblé, pendant des mois sans un cri (sauf à l'infirmerie) sans un **pleur** (sauf en cachette) et sans pouvoir m'en plaindre à qui que ce soit - à Élise moins qu'à tout autre, qui m'avait placée là pour mon bien : [...]. — (Vera Feyder, *Un manteau de trous*, Bruxelles : Éditions le Grand miroir, 2007, page 23)
- Le bébé pleure parfois après avoir beaucoup joué, [...]. Son pleur est alors l'expression de sa saturation. Il a besoin de calme. Pas la peine d'en rajouter en faisant les marionnettes ou en l'emmenant en balade. — (Natacha Guilbert & Alain Benoit, *Le dico des parents : Tout savoir sur le bébé de 0 à 3 ans*, sous la direction de Véronique Mougin, Paris : Éditions Kero, 2014)
- Et comme fond la neige aux premieres chaleurs, Elle se fondit toute à l'ardeur de ses **pleurs**. — (La Semaine, ou création du monde du sieur Christofle de Gamon, contre celle de du Bartas, *Troisieme iour de la semaine*, Genève : par Gédéon Petit, 1609, page 86)
- Keleni avait déjà vu ce calme sur le visage de sa mère [...]. Dans son testament dicté à la cuisine, elle lui avait légué une règle de vie : apprendre à réguler le volume de ses **pleurs** et l'écoulement de ses larmes : « fille, notre vie s'arrête en même temps que nos larmes ! ». — (Ibrahima Aya, *Rires et pleurs des orphelins*, Paris : Ed. de l'Harmattan, 2011, page 15)

PLEUR AU SENS POÉTIQUE

Lamentation

- Soudain ma voix renaît, mon soupir chante encore,
Mon **pleur**, comme au matin, s'échappe harmonieux,
Et tout parlant d'ennuis qu'il vaut mieux qu'on dévore,
Le désir me reprend de les conter aux cieux. — (Charles-Augustin Sainte-Beuve, « A Alfred de Musset : Réponse », dans les *Œuvres de Sainte-Beuve: Pensées d'août*, 3^e éd., Bruxelles : à la Société belge de librairie, 1838, p. 195)

Cri du goéland

- *Alors que le groupe s'éloignait résolument de la côte, Nekho entendit le **pleur** d'un goéland dans leur dos.* — (M.I.A., *Les Affligés*, tome 2 : *Désolation*, Éditions Hélène Jacob (collection *Fantasy*), 2016, chap. 6)
- *Il fait nuit, mais grâce aux flammes des réverbères, elle peut contempler le spectacle des bateaux. Le vent cogne les voiles et, au loin, elle perçoit le **pleur** d'un goéland.* — (Frédéric Pommier, *Suzanne*, Éditions des Équateurs, 2018, chap. « 1932 »)

PLEURS AU SENS FIGURE

Sève qui s'échappe des bourgeons, particulièrement ceux de la vigne.

- *Dans les maladies de la classe des écoulements, on remarque l'hémorragie, les **pleurs** des bourgeons et le mielat.* — (Joseph Odolant-Desnos, *Traité de la culture des pommiers et poiriers, et de la fabrication du cidre et du poiré*, Paris : chez Rousselon, 1829, page 76)
- *On a étudié les phytohormones endogènes : gibbérélines, auxines indoliques et citochinines contenues dans les **pleurs** des bourgeons de deux variétés de vignes : celle à raisin de table à pépins Bolgar, et celle à raisin de table apyrène Kichmich-Hichbrau.* — (*Bulletin de l'O.I.V.*, vol. 48, Office international de la vigne et du vin, 1975, page 370)

Notes

- Léon Rivière, dans son *Traité de l'analyse littéraire*, Paris : chez L. Hachette & C^{ie}, 1848, p. 112, écrit :

« *Faire un pleur* est un néologisme qui ne nous semble pas heureux. On ne dit pas *faire une larme*, ni *faire un pleur* ; cela n'est pas français. *Pleur* ne s'emploie pas au singulier : *Pleur éternel* appartient à Bossuet; mais Bossuet l'a employé dans le sens de lamentation (Oraison funèbre d'Anne de Gonzague) :[...]. »